

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 décembre 2025

Référence
039-2025

Demande de subvention au titre du Pacte 2030 – volet 1-
Programmation 2026 dans le cadre des travaux de rénovation thermique de l'école publique – phase 2 (toiture)

Objet de la délibération		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Date de la convocation
02/12/2025

Date d'affichage
02/12/2025

A la majorité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 15/12/2025

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 09 décembre à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations sous la présidence de Monsieur LE GUILLOU Grégory, Maire de la commune.

Présents : Mmes : BORONKAI Katalin, BOURNIGAL Virginie, CADIOU Élodie, CHARBUILLET Stéphanie, LABEYRIE Annick ; LE FOLL Méline ; REDON Christiane, MM : COZIEN Amaud, DIRAISON Fabien, DUBOS Jean-Jacques, LE GUILLOU Grégory, PLASSART Adrien.

Absents excusés : Mme CALON Myriam ; M. DANIEL Christophe ; LE MOIGNE Nicolas donne procuration à LE GUILLOU Grégory.

A été nommé(e) secrétaire : REDON Christiane

Objet de la délibération : Demande de subvention au titre du Pacte 2030 – volet 1 – Programmation 2026 dans le cadre des travaux de rénovation thermique de l'école publique – phase 2 (toiture)

Rapporteur : Monsieur COZIEN, adjoint aux finances

Il est rappelé aux membres du conseil que la Commune de Plouyé les travaux de rénovation énergétique effectués au sein de son école publique.

Monsieur Cozien indique qu'il est nécessaire d'entreprendre la poursuite de ces travaux afin de procéder à la rénovation de la toiture du bâtiment

Le montant du projet est estimé à 136 710.83€ HT.

La réalisation de ce projet nécessitera la pleine participation de la commune de Plouyé, ainsi que le soutien financier du Département et d'autres partenaires institutionnels.

La commune souhaite formuler auprès du Département, une demande de subvention pour les travaux de ce projet dans le cadre du volet n°1 (soutien aux projets communaux) – programmation 2026 à hauteur de 30 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** le projet,
- **Sollicite** une subvention du Département au titre du Volet 1 – Pacte 2030 – programmation 2026 au montant de 30 000€,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires se rapportant à cette décision,
- **Donne délégation de signature** à Monsieur COZIEN Amaud, 3^{ème} adjoint délégué aux finances en cas d'empêchement de Monsieur le Maire,
- **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **Souhaite inscrire** ces travaux au budget communal

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 029-212902118-20251215-039_2025-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10 décembre 2025

La secrétaire de séance,
Christiane REDON



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU.

